

Le djihad la guerre sainte en Islam et sa légitimité dans le (Coran (Chapitre III

<"xml encoding="UTF-8?>

Défense – L'Essence du Djihad



Il est ici nécessaire de donner plus de détails sur la nature du djihad. Il y a un total accord parmi les chercheurs que l'essence du djihad est la défense. L'Islam ne permet jamais aux musulmans d'exploiter les ressources matérielles et humaines des autres pour ces ressources. L'Islam considère ce genre de combat comme une oppression. Le djihad n'est que pour la défense, et en vérité, c'est la résistance contre la transgression, et elle peut assurément être légitime. Bien entendu, il y a aussi la troisième possibilité qu'une personne peut combattre non pas pour l'agression, ni en défense d'une personne, mais pour l'expansion d'une valeur humaine. Ceci sera discuté plus tard. Dans la définition basique du djihad, il n'y a pas de différence d'avis et tous les chercheurs sont d'accord que le djihad doit être pour la défense. Les différences d'opinion qui existent en sont des mineures, et elles concernent la question du .phénomène qui doit être défendu

Types de Défense

Les avis de certains sur le djihad sont limités à l'autodéfense, c'est-à-dire que la guerre est licite pour un individu, une tribu ou une nation en défense de soi-même ou de sa vie. D'après ceci, si les vies d'un peuple sont exposées à un danger d'une autre région, alors combattre en défense de leurs vies est permis pour ce peuple. De la même façon, si leur propriété est sujette à l'agression, alors du point de vue des droits de l'homme, il a le droit de défendre cette propriété qui est son droit. De façon analogue, si un peuple fait face à l'agression d'une autre nation qui souhaite prendre possession de ses biens et peut-être les emporter ailleurs, alors ce peuple a le droit de défendre ses biens, même par la force

L'Islam nous dit que quiconque est tué pour sa propriété ou sa chasteté est un martyr. Ainsi, en Islam, défendre la chasteté d'une personne est comme défendre sa vie et sa propriété. C'est en réalité supérieur. C'est la défense de l'honneur d'une personne. Pour une nation, défendre son indépendance est indéniablement autorisé. Alors lorsqu'un groupe souhaite retirer l'indépendance d'une nation et placer cette nation sous son propre mandat, si le peuple de cette nation décide de se défendre et de soulever le canon, cette action est permise, et même louable et digne d'admiration

Ainsi, la défense de la vie, la défense des biens, de la propriété et des terres, la défense de l'indépendance, la défense de la chasteté, tout cela est une défense autorisée. Il n'y a pas de doute sur le fait que dans ces cas, la défense est permise et comme nous l'avons dit, l'avis que certains chrétiens avancent au sujet de la religion comme quoi elle doit soutenir la paix et non la guerre, et que la guerre est absolument mauvais et que la paix est absolument bien, n'a pas de base logique ou raisonnable pour le soutenir. Non seulement le combat pour la défense n'est pas incorrect, mais il est extrêmement juste dans ce cas de se battre et c'est une des nécessités de la vie de l'homme. Ceci est ce qui est signifié dans le saint Coran lorsqu'il nous : est dit

Et si Dieu ne neutralisait pas une partie des hommes par une autre, la terre serait certainement}
. (corrompue.) (1)

Si Dieu ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis, ainsi}
. (que les églises, les synagogues et les mosquées où le nom de Dieu est beaucoup évoqué.) (2)

. Jusqu'à ce point, tous les savants sont plus ou moins en accord

Droits de l'Homme

Se pose la question, toutefois, si les choses que nous sommes autorisés à défendre sont seulement celles-ci, à savoir l'individu, le groupe et les droits nationaux, ou s'il nous est légitime de défendre aussi d'autres choses. Existe-t-il des choses pour lesquelles la défense est nécessaire et obligatoire, qui ne concernent pas seulement les droits de l'individu, de la tribu ou de la nation, mais qui concernent précisément les droits de l'humanité de manière générale ? Si à un endroit, un droit de l'humanité est d'une façon empiétée, est-il légitime de se battre ? Est-ce que la guerre combattue pour l'humanité est licite ou non

Certains demanderont peut-être : « Qu'est-ce que combattre pour l'humanité signifie ? », « Je n'ai pas à combattre pour tous droits exceptés mes droits personnels, ou, tout au plus, les droits de ma nation », « Qu'ai-je donc à faire des droits de l'humanité ? ». Ce mode de pensée, toutefois, n'est en aucun cas valide

Il existe certaines choses qui sont supérieures aux droits de l'individu ou de la nation. Certaines choses sont plus saintes, plus sacrées, dont la défense en accord avec la conscience humaine est plus élevée que la défense des droits individuels. Et celles-ci sont les valeurs

sacrées de l'humanité. En d'autres termes, la sacralité du combat de défense ne repose pas dans la défense d'une personne, mais dans la défense du « droit ». Lorsque la cause et le critère sont « le droit », quelle différence y a-t-il s'il est un droit individuel ou un droit général de l'humanité ? En réalité, la défense des droits de l'humanité est plus sainte, et bien que personne .ne dise cela, ceci est ouvertement admis en actions

Par exemple, la liberté est reconnue comme une des valeurs sacrées de l'humanité. La liberté n'est pas limitée à un individu ou à une nation. Maintenant, si ce n'est pas notre liberté et la liberté de notre pays, mais la liberté d'un autre coin du monde qui est concernée par le droit de l'humanité qui est enfreinte, est-ce que la défense de ce droit de l'humanité, simplement pour la défense d'un droit de l'homme, nous est autorisée ou non ? Si elle est licite, alors la défense n'est pas limitée à l'individu réel dont la liberté est en danger, mais il est autorisé, même obligatoire pour les autres individus et nations, de courir à l'aide de la liberté, et de combattre contre le négateur et le répresseur de la liberté. Quelle est alors votre réponse ? Je ne pense pas qu'il y ait quelqu'un qui ait un doute que la forme la plus sainte du djihad et la forme la plus sainte de la guerre est celle qui est combattue en défense de l'humanité et des droits de .l'humanité

Lorsque les Algériens étaient en guerre avec les colonialistes français, un groupe d'Européens les ont aidés dans la guerre – que ce soit dans la forme du réel combat aux côtés des Algériens, ou d'autres manières. Pensez-vous que seul le combat des Algériens était légitime parce que leurs droits étaient transgressés ? Qu'en est-il des gens qui sont venus des coins les plus éloignés de l'Europe pour prendre part à la bataille pour aider la nation algérienne ? Devrions-nous leur dire : « Arrêtez votre interférence, quelle est votre affaire ? Personne n'a transgressé vos droits, pourquoi vous battez-vous ici ? ». Ou est-ce que le djihad de telles personnes était plus saint que le djihad des Algériens, car les Algériens défendaient la cause de leurs propres droits, alors que la cause des autres était plus éthique et plus sacrée que celle .des Algériens. Evidemment, ce qui est valide est la deuxième hypothèse

Ceux qui aiment la liberté – ceux qui sont de réels amoureux de la liberté, et ceux qui ne font que le prétendre – ont remporté un respect général ; un respect de différentes nations, en

raison de leur introduction en tant que défenseurs des droits de l'homme, non de défenseurs de leurs propres droits ou des droits de leur nation ou même de leur propre continent. S'ils dépassaient l'utilisation de la langue, du stylo, des lettres et des conférences, et se rendaient réellement au champ de bataille et combattaient, pour les Palestiniens par exemple, ou au Vietnam, alors le monde les considérerait comme plus saints

Le monde considère la guerre, lorsqu'elle est pour la défense, comme sainte. Si elle est en autodéfense, elle est sainte. Si elle est pour la défense de sa nation, elle est plus sainte, car la cause est passée d'une cause personnelle à une cause nationale, et l'individu n'est pas simplement en train de se défendre, mais défend aussi les autres individus qui composent sa société. Et si la défense passe d'une cause nationale à une cause humanitaire, elle devient encore plus sainte

Controverse Mineure

Puis se trouve là la nature de la dispute concernant le djihad ; non pas une dispute majeure, mais mineure. La controverse n'est pas concernant le fait que le djihad soit autorisé seulement en défense. Le débat est sur la définition de la défense. Cette dispute mineure est au sujet de la signification de la défense, si elle est limitée à l'autodéfense, tout au plus à la défense de sa nation, ou si la défense de l'humanité vient aussi dans cette catégorie

Certains disent, et ils ont raison, que la défense de l'humanité est aussi une défense légitime, de sorte que la cause de ceux qui se soulèvent pour « commander ce qui est reconnu et interdire ce qui est rejeté » en soit une sainte. Il est possible que l'être réel d'une personne ne soit pas transgressé, il peut même être très respecté et tous les moyens de vie peuvent lui être disponibles et il peut en être de même pour les droits matériels de sa nation. Mais du point de vue des idéaux humains, un droit de l'homme est transgressé. Cela signifie que dans sa société, bien que ni les droits matériels de cette société ni ses droits individuels n'ont été transgressés, il existe cependant une tâche attendant d'être accomplie dans le meilleur intérêt

C'est-à-dire, lorsque le bien et le mal existent dans une société, le premier doit être enjoint, et doit devenir l'ordre, tandis que le second doit être extirpé. Maintenant, sous ces conditions, si une telle personne voit que le bien, le reconnu, l'accepté, ont été relégués à la place du mal, du rejeté, et que le rejeté a pris la place du reconnu, et qu'il se lève pour commander ce qui est reconnu et prohiber ce qui est rejeté, alors que défend-il ? Ses propres droits personnels ? Non. Est-ce que ce sont les droits, à savoir les droits matériels de sa société ? De nouveau, non. Sa défense n'est pas relative aux droits matériels. Ce qu'il défend est un droit spirituel qui n'appartient pas à une seule personne ou nation ; un droit spirituel relatif à tous les êtres humains du monde. Devons-nous condamner le djihad de cet homme, ou devons-nous le considérer comme sacré ? Manifestement, nous devons le considérer comme sacré, car il est

.en défense du droit de l'humanité

Sur la question de la liberté, vous voyez aujourd'hui que les personnes qui combattent vraiment la liberté, afin de se donner un air de respectabilité, déclarent être les défenseurs de la liberté, car ils savent que la défense de la liberté est tacitement considérée comme sacrée. S'ils combattaient réellement pour la défense de la liberté, ceci serait valide, mais ils donnent le nom de défense de la liberté pour leur propre transgression. Néanmoins, en ceci se trouve leur reconnaissance du fait que les droits de l'humanité sont dignes de défense, et que la guerre

.pour ces droits est légitime et bénéfique

Critère Pour Evaluer Les Droits Individuels et Universels

Jusque-là, nous avons vu que l'essence du djihad est la défense. Il y a maintenant juste une question qui reste, qui est si, de notre point de vue, le monothéisme appartient aux droits universels de l'humanité, ou aux droits personnels d'un individu, ou tout au plus, aux droits d'une nation. Ce que nous devons faire est d'observer le critère pour les droits personnels, les droits universels de l'humanité et voir ce qu'ils sont. Dans certains sujets, les êtres humains

.sont tous pareils, tandis que dans d'autres, ils sont différents

Les êtres humains diffèrent dans tellement de directions que même deux personnes ne peuvent être trouvées qui, dans tout détail, sont exactement les mêmes. Pareillement, deux individus ayant les mêmes caractéristiques physiques n'existent pas ; il est aussi vrai qu'il n'y a pas deux personnes ayant les mêmes caractéristiques spirituelles. C'est l'intérêt qui est associé aux demandes et besoins communs de tous les êtres humains qui sont les droits universels. La liberté signifie l'absence d'obstacles pour la floraison des potentiels naturels de l'individu, et elle est reliée à toute l'humanité. La liberté pour moi a exactement la même valeur

.qu'elle a pour vous

Elle a la même valeur pour vous qu'elle a pour les autres. Entre vous et moi, cependant, il existe de nombreuses différences, et ceci appartient à la « personnalité », car elles sont des différences personnelles. Tout comme la couleur et le physique diffèrent entre les êtres humains, leurs personnalités diffèrent aussi. Je peux aimer des vêtements d'une certaine couleur, tandis que vous aimez ceux d'une couleur différente. Je peux aimer vivre dans une ville, tandis que vous en préférez une autre. Je peux arranger et décorer ma maison d'une façon, alors que vous choisissez une façon différente. Je peux choisir un sujet pour l'étudier,

.alors que vous en choisissez un autre

Ce sont toutes des questions personnelles, pour lesquelles personne ne peut être dérangé. Ainsi, personne n'a le droit de contraindre quelqu'un à se marier avec une personne en particulier, car le mariage est un sujet personnel et dans le choix d'un partenaire de mariage, chacun a son goût qui lui convient. L'Islam dit que personne ne doit être contraint dans le choix de son ou de sa partenaire, car ce choix est son droit personnel. Les Européens qui disent que personne ne doit être dérangé pour le monothéisme ou la foi, disent ainsi car ils pensent que ces deux concepts sont parmi les soucis personnels de l'individu, qu'elles sont des sujets de la personnalité, des affaires individuels de goût. Pour eux, la religion est quelque chose qui

.apporte un divertissement à tous les êtres humains

Dans leur point de vue, cela est comme l'art ; une personne aime Hafiz, une autre aime Sa'adi, une autre aime Mawlavi, une autre aime Khayyam, une autre Ferdowsi et personne ne doit déranger celui qui aime Sa'adi en disant : « Pourquoi aimez-vous Sa'adi ? J'aime Hafiz. Vous devez aussi aimer Hafiz ». Pour eux, la religion est juste ceci. Une personne choisit l'Islam, tandis qu'une autre choisit le Christianisme, une autre choisit le Zoroastrisme, tandis qu'une autre n'en est cependant la moins inquiétée de tous. Personne ne doit être ennuyé

La religion, de l'avis de ces Européens, n'est pas relative au cœur de la vie, à la voie de la vie humaine. Ceci est leur supposition basique, et entre leur ligne de pensée et la nôtre, il existe un monde de différence. Pour nous, la religion signifie « le droit chemin » de l'humanité et être indifférent à la religion signifie être indifférent au droit chemin, à la voie réelle du progrès, de l'humanité. Nous disons que le monothéisme est le pilier du bien-être, de la prospérité et du bonheur du genre humain, et qu'il n'est pas seulement le souci personnel de l'individu ou le seul souci de ce groupe ou de celui-ci

En conséquence, la vérité repose avec ceux qui croient que le monothéisme concerne les droits de l'humanité. Si au même moment, nous disons que la guerre pour l'imposition du monothéisme n'est pas permise, ce n'est pas parce que le monothéisme appartient aux affaires qui ne doivent pas être défendues et qu'il n'est pas des droits généraux de l'humanité, mais parce que la vraie nature du monothéisme n'autorise pas qu'il soit imposé, comme le .(Coran le confirme : {Nulle contrainte en religion}(3

? Liberté de Pensée ou Liberté de Croyance

Un autre point qui doit être souligné ici est qu'il existe une différence entre « liberté de pensée » et « liberté de croyance ». Les êtres humains possèdent la faculté de pensée qui leur permet de prendre des décisions sur la base de la pensée, de la logique et de la raison. Mais la croyance entraîne un lien fort à l'objet de croyance. Et de la sorte, nombreuses sont les croyances qui ne

sont pas basées sur la pensée, mais qui sont une imitation absolue, un résultat de l'éducation et des habitudes, et qui tourmentent même la liberté humaine

Ce que le genre humain doit avoir est la liberté de pensée. Il y a cependant certaines croyances qui ne sont pas tout au moins enracinées dans la pensée : elles ont leur racine dans le simple sommeil et la stagnation de l'esprit, transmises de génération en génération ; elles sont l'essence d'un asservissement, alors la guerre combattue pour éliminer de telles croyances est une guerre combattue pour la liberté de l'humanité, non une guerre combattue contre elle. Si un homme prie pour ses besoins une idole qu'il a lui-même créée, alors, dans les termes du Coran, cet homme est inférieur à un animal. Un tout petit peu de pensée ne lui permettrait pas .de s'engager dans un tel acte

Ce qu'il fait est simplement une réflexion de la stagnation et du sommeil qui sont apparus dans son cœur et dans son âme, et qui sont enracinés dans l'imitation aveugle. Cette personne doit être libérée avec force des chaînes internes qui l'enchaînent, pour lui permettre de penser. Ceux qui recommandent alors la liberté d'imitation et les libertés apparentes qui enchaînent en réalité les âmes telles que la liberté de croyance sont en erreur. Ce que nous soutenons, en .accord avec le verset {nulle contrainte en religion}(4), est la liberté de pensée

: Notes

.Le Coran : Sourate 2, Verset 251-1

.Le Coran : Sourate 22, Verset 40-2

.Le Coran : Sourate 2, Verset 256-3

.Le Coran : Sourate, 2, Verset 256-4